

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Messages officiels (à la mémoire
de Louis Broquet)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1955, tome 53, p. 37-39

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

MESSAGES OFFICIELS

LE CONSEIL D'ETAT
DU
CANTON DU VALAIS

Sion, le 8 novembre 1954.

*A Son Excellence Monseigneur HALLER
Abbé de Saint-Maurice et Evêque de Bethléem
SAINT-MAURICE*

*Excellence,
Monsieur le Révérend Prieur,
Messieurs les Chanoines,*

C'est avec infiniment de tristesse que notre Conseil d'Etat a appris, par votre faire-part, le décès de Monsieur le chanoine Broquet.

Monsieur le chanoine Broquet fut pendant de longues années le professeur très méritant, très estimé et très aimé de la classe de Rhétorique du Collège de Saint-Maurice. De nombreuses générations d'étudiants de ce collège ont pu apprendre avec lui à écrire un français concis et pur. Que, du reste, il ait enseigné le français, le latin, la musique ou toute autre discipline, chacun de ses cours apportait à l'étudiant attentif un enrichissement considérable. Aussi a-t-il droit, à ce titre déjà, et nous tenons à le marquer, à la reconnaissance du pays.

Dans le domaine de la musique, Monsieur le chanoine Louis Broquet a également bien mérité de son pays d'adoption. C'est au premier rang, en effet, qu'il a lutté pour le développement de la culture musicale dans notre canton.

Compositeur de renom, il a pris place parmi les plus grands de ceux qui ont honoré notre pays dans le domaine de la musique, et les pages qu'il a consacrées au Valais constituent sans aucun doute des pièces maîtresses de notre trésor artistique cantonal.

C'est ainsi avec un réel chagrin que nous nous inclinons devant la dépouille mortelle de ce religieux d'une modestie exquise, presque excessive, qui fut un grand serviteur du pays valaisan.

Veillez croire également, Excellence, Monsieur le Révérend Prieur, Messieurs les Chanoines, à nos sentiments de très respectueuse sympathie dans le deuil qui frappe si douloureusement votre communauté.

Au nom du Conseil d'Etat :

*Le Président du Conseil d'Etat :
M. GARD*

*Le Chancelier d'Etat :
N. ROTEN*

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DU CANTON DU VALAIS

Sion, le 15 novembre 1954.

*A Son Excellence Monseigneur HALLER
Abbé de Saint-Maurice et Evêque de Bethléem
SAINT-MAURICE*

Excellence,

La foule qui est accourue mardi dernier à la Basilique de Saint-Maurice pour rendre hommage à Monsieur le chanoine Louis Broquet, a pu, dans une certaine mesure, atténuer le chagrin que vous éprouvez vous-même, Excellence, et votre communauté, par la perte d'un homme à la fois si modeste et si éminent.

Modeste, Monsieur Broquet l'a été comme un religieux exemplaire, qui cherchait aussi à préserver constamment contre toute atteinte sa sensibilité extrêmement vive.

Ceux qui ont bénéficié de l'enseignement de Monsieur Broquet ne pourront jamais l'oublier. De longues années après avoir quitté les bancs de Rhétorique, ils se souviennent avec gratitude de ces heures qui paraissaient alors interminables, où le maître dressait l'élève à serrer sa pensée, à préciser son expression, à trouver le mot propre ; s'ils ont alors parfois malaisément supporté cette contrainte — ce qui n'allait pas non plus sans quelque agacement chez le maître —, aujourd'hui, on en rencontre un grand nombre qui, ayant à rédiger des textes de toute nature, se demandent intérieurement : « Qu'en penserait Monsieur Broquet ? »

Ainsi le défunt, dont l'influence continue à s'exercer par delà la mort sur des générations d'élèves, n'a pas disparu comme on l'entend communément.

Bien plus, il y a encore toute l'action qu'il a accomplie dans le domaine musical, par son enseignement et par ses compositions.

Les chanoines que Monsieur Broquet a formés se feront un devoir filial de continuer avec leurs jeunes forces, la belle tradition qu'il a créée et qu'ils ont reçue de lui.

Il faut espérer que l'Abbaye mettra au jour les compositions que Monsieur Broquet ne livrait au public qu'avec une extrême pudeur ; qu'elle fera connaître davantage encore ses œuvres, dont l'Andante du Quatuor, joué lors de ses funérailles, donne un exemple étonnant de sentiments d'amour.

Si ces propos vous montrent quelque peu la haute estime dans laquelle nous tenions Monsieur Broquet, ils doivent aussi vous témoigner combien nous ressentons avec vous sa mort, et combien nous compatissons à la douleur de votre communauté.

C'est pourquoi, Excellence, nous vous prions d'agréer l'expression de notre vive sympathie et de croire à nos sentiments dévoués.

*Le Chef du Département de l'Instruction Publique :
M. GROSS*